

**Discours de rentrée académique 2015-2016**  
**Didier Viviers, Recteur de l'ULB**  
**Vendredi 18 septembre 2015**

*Les langues dans un monde globalisé ou les défis de la Babel universitaire*

Il semble être un passage obligé de chaque rentrée académique, depuis quelques années et dans toutes les universités, d'aborder le thème du refinancement des universités et celui du « Décret Paysage ».

Sur le premier, il y a une belle unanimité, à laquelle s'associe d'ailleurs le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et des médias (sans oublier l'économie, l'industrie, l'innovation et le numérique !). Il faut refinancer l'enseignement supérieur et tout particulièrement les universités qui ont connu un très net définancement par tête d'étudiant depuis que l'on a « fermé » leur enveloppe d'allocation. Gageons que le prochain conclave budgétaire du Gouvernement de la Communauté française nous apportera de bonnes nouvelles, sans quoi il faudrait craindre que nos dirigeants politiques n'aient rien compris aux enjeux qu'il leur appartient d'affronter.

Le second thème est quant à lui une intarissable source de commentaires, de lamentation, d'emportements, de diatribes, de dépression (parfois), de recours aussi. On ne parlerait pas toujours la même langue entre institutions d'enseignement supérieur. Voilà du pain béni pour la presse quand l'été rend l'information un peu plus rare. Que pensez-vous du Décret Marcourt ? Quelle conclusion tirez-vous de la mise en œuvre du Décret Marcourt ? Quelles seront les conséquences du Décret Marcourt ? A cela, le Ministre Marcourt, du Décret, répondait, dans les colonnes du Soir de samedi dernier, qu'il s'agit d'une véritable *révolution*. Et je le rejoins sur ce point. Il ne précisait cependant pas s'il la voyait comme une révolution orange, ou comme celle des œillets, comme une révolution culturelle ou comme celle qui vit l'instauration de la Terreur. D'aucuns ont d'ailleurs pu craindre que la noblesse ait désormais à parler au Tiers-Etat. Compte tenu de la période de l'année, on pourrait croire à une Révolution d'Octobre, radicale mais fragile.

Quoi qu'il en soit, les normes ont changé. La notion même de réussite est aujourd'hui à reconstruire pour la plupart des étudiants (et certainement pour leurs parents). Pensez vous ! C'est jusqu'au principal synonyme de réussir qui devient obsolète : ne disions-nous pas « je passe » pour dire « j'ai réussi ». Eh bien désormais on « passe » même quand on a échoué. Et il nous faudra faire preuve d'une pédagogie accrue pour éviter ce qui m'apparaît l'un des défis majeurs de la mise en œuvre de cette révolution, à savoir le risque d'allongement du nombre d'années d'études. Ce sera le véritable test du décret. Mais dans quelques années ! Pour l'heure, de grâce, qu'on laisse un peu de temps aux « Sans culottes ». Mais surtout, que l'on évite de légiférer à nouveau pour combler le moindre interstice de liberté entre deux articles.

Ma position apparaîtra sans doute à contre-courant du fleuve des récriminations. Mais les hésitations et quelques incohérences (il est vrai) sont le prix de l'autonomie et de la liberté des établissements et des jurys. La mécanique doit se rôder. Laissons-lui le temps de s'adapter aux « usages révolutionnaires ». Surtout, ne sautons pas de révision du décret en exégèses des délégués et commissaires du Gouvernement en vertu du principe selon lequel la nature aurait peur du vide. La nature peut-être, mais les enseignants et les jurys, conscient des devoirs de leur liberté, s'en accommoderont. L'autonomie ne pourra pas s'assimiler à l'inéquité, mais ne tuons pas non plus ce respect de nos institutions qui réside dans une certaine latitude (tout relative d'ailleurs) qu'autorisent quelques articles, indéfinis, dudit décret.

Je pense surtout aujourd'hui à toutes celles et à tous ceux, académiques, scientifiques ou membres du personnel administratif, technique ou de gestion, qui consacrent leur énergie à la mise en bière du concept d'année académique. Je voudrais les remercier pour les efforts qu'ils consentent à faire

en sorte que, quel que soit le système qui nous est proposé, nous puissions offrir à nos 25000 étudiants la meilleure formation qui soit et produire une recherche de qualité dont la réputation internationale demeure le premier garant. Les décrets font changer les cadres des institutions, mais il ne faut jamais perdre de vue qu'une institution publique, c'est d'abord et avant tout des hommes et des femmes qui réalisent un *projet* ensemble, si possible au service du plus grand nombre.

Parlons donc de projets.

Et prenez cela pour une bizarrerie de fin de rectorat ou pour une contagion du dernier film de Jaco Van Dormael, mais cette année j'entamerai ma réflexion par une citation biblique, et bien sûr par la *Genèse* (11.1-9) :

*« Toute la terre avait un seul langage et un seul parler.*

*Or, il advint quand les hommes partirent de l'Orient, qu'ils rencontrèrent une plaine au pays de Shinear et y demeurèrent. Ils se dirent l'un à l'autre : « Allons ! Briquetons des briques et flambons-les à la flambée ! ». La brique leur servit de pierre et le bitume leur servit de mortier. Puis ils dirent : « Allons ! Bâtissons-nous une ville et une tour dont la tête soit dans les cieux et faisons-nous un nom, pour que nous ne soyons pas dispersés sur la surface de toute la terre ».*

*Iahvé descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes, et Iahvé dit : « Voici qu'eux tous forment un seul peuple et ont un seul langage. S'ils commencent à faire cela, rien désormais ne leur sera impossible de tout ce qu'ils décideront de faire. Allons ! Descendons et ici même confondons leur langage en sorte qu'ils ne se comprennent plus le langage les uns des autres ».*

*Puis Iahvé les dispersa de là sur la surface de toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville. C'est pourquoi on l'appela du nom de Babel. Là en effet Iahvé confondit le langage de toute la terre (une étymologie fantaisiste à partir de l'hébreu *balâl* : brouiller) et de là Iahvé les dispersa sur la surface de toute la terre. »*

Ceci déjà pour nous rappeler que la Tour de Babel n'est pas l'endroit où l'on parlait toutes les langues, mais bien celui où l'on n'en parlait qu'une seule. L'endroit de l'autonomie humaine (certains disent la démesure) qui, par l'unicité de la langue et dès lors par l'espoir d'une forme d'harmonie universelle, entraîna le courroux divin. La multiplicité des langues apparaît ici comme une malédiction divine, une punition en d'autres termes, qui devait contraindre les hommes à ne pas s'entendre, au sens premier du terme.

On ne s'attardera pas trop sur le fait que cette conception monogénétique de l'histoire des langues —qui prête à une langue primordiale l'origine de toutes les autres— soit aujourd'hui combattue par certains linguistes au profit d'un polygénétisme, rendant la diversité linguistique concomitante de l'apparition même des langues.

On soulignera plutôt que cette « vision » mythique qui associe d'emblée la force d'un peuple, d'une communauté, à une langue unique, est fondatrice d'une conception historiquement bien répandue. Même s'il faut relever qu'en Europe, par exemple, au moins deux grandes langues littéraires se sont élaborées hors du processus de constitution des Etats. Je pense à l'italien de Dante et à l'allemand de Luther, qui sont restées longtemps le lien entre des peuples désunis.

Je ne suis toutefois pas certain qu'il s'agisse *a priori*, dans ce passage de la *Genèse*, de la seule évocation des *langues*, et j'ai d'ailleurs opté pour la traduction publiée dans la Pléiade et qui leur substitue le « langage ». Parler la même langue ou des langues réciproquement compréhensibles n'est pas une garantie contre la mésentente. Parlez-en aux Serbes et aux Croates. Une langue commune ne suffit pas à garantir une communauté de culture. Parlez-en aux Flamands et aux Hollandais. Mais dans tous les cas de figure, une langue est l'expression, partielle, d'une culture,

dont elle fait d'ailleurs intégralement partie. Brouiller les langues, c'est diversifier les cultures, faire en sorte que les hommes ne partagent pas totalement les mêmes concepts, les mêmes valeurs, les mêmes principes. Et il y en a des langues. Environ 6000, si l'on suit l'Unesco et si l'on admet les dialectes puisque les langues, comme le disait Max Weinreich « ne sont que des dialectes pourvus d'une armée et d'une marine ».

Sur cette base, les politiques linguistiques devraient s'assimiler à une défense de la biodiversité. La préservation des langues serait une condition indispensable à la conservation des cultures. Et la richesse du monde est à l'aune de sa diversité culturelle. Parmi les chantres de ce combat pour la diversité des langues, Claude Hagège, Professeur honoraire au Collège de France, que nous accueillions hier soir ici même, écrivait : « Les langues sont bien davantage que des espèces vivantes. Elles sont situées au plus profond de l'humanité. Une langue est aussi une certaine façon de ressentir, d'imaginer, de penser. Défendre son âme face aux périls qui la menacent, cela commande de livrer combat. Face à la prétendue mondialisation, la lutte pour la pluralité des cultures et des langues est une des formes de l'action humaine pour inverser le cours, apparemment inéluctable, des choses du monde ». En moins de mots, Fellini disait : « Chaque langue voit le monde d'une manière différente ».

On est donc constamment en tension, et on le fut de tous temps, entre, d'une part, la volonté d'une « entente universelle », qui permettrait à tous les hommes de se comprendre (c'est-à-dire de parler la même langue, mais aussi le même langage) — principal auquel notre Université est fortement attachée—, et d'autre part, la volonté de préserver les différences culturelles, linguistiques, pour conserver la richesse (et sans doute l'intérêt) des rencontres et des échanges.

Cette tension, nous la retrouvons au sein même du monde académique.

En effet, le monde académique est, par définition (et j'y reviendrai d'ailleurs dans un instant), un monde global, universel. Je ne dois certainement pas rappeler la racine qui compose le mot « université », ni insister d'ailleurs sur l'extraordinaire diffusion de ce radical dans une multitude de langues, du russe au turc en passant par l'hébreu, l'azéri ou le letton. L'université, et le monde académique en général, ont ainsi cultivé depuis l'origine de l'institution cette ferme volonté de créer une unité globale. La science elle-même a cette prétention, depuis au moins le 18<sup>e</sup> siècle, et a largement soutenu le principe de l'universalisme, à tout le moins philosophique (je ne parle évidemment pas ici des universalismes religieux). A ce titre, le latin, jadis, et aujourd'hui l'anglais sont l'expression linguistique de ce monolithe académique, de cette Babel universitaire. Si l'objectif d'une publication est d'être lue, la rédaction en anglais est certainement le moyen de toucher à cette universalité du savoir.

De même, si l'on veut pouvoir développer la mobilité des étudiants au sein de ce nouvel horizon académique qui s'étend aujourd'hui à toutes les parties de la terre, il faut pouvoir accueillir efficacement les étudiants, nombreux, qui nous rejoignent et partager notre savoir, parfois très spécifique, dans une langue largement pratiquée.

Certes. Mais par ailleurs, une partie de la science, principalement dans les sciences sociales et humaines a souvent fait prévaloir la nécessité de laisser s'exprimer des sensibilités « locales » particulières. Au moins depuis le 19<sup>e</sup> s., certaines écoles de pensée se sont développées, en cohérence avec une culture particulière, locale, qui influençait grandement la perception d'une société, d'un phénomène historique, voire d'un mécanisme économique. Partant, la diversité des langues utilisées dans les publications et les communications scientifiques est venue en appui de cette spécificité locale des sciences humaines et sociales, tant il est vrai aussi, n'en déplaise à certains, que l'on n'écrit pas nécessairement la même chose en anglais, en français, en allemand ou en italien.

D'autres diront aussi qu'en matière d'enseignement, il faut maîtriser pleinement une langue pour être en mesure de faire passer la subtilité d'une pensée, la nuance d'un commentaire profond. Et que dès lors le « tout à l'anglais », parlé par des non-anglophones, n'est pas nécessairement la voie vers un enseignement nuancé et inspirant. Et, bien sûr, même dans le domaine des sciences dites exactes et naturelles.

Nous devons donc tenir compte de ces deux points de vue et ceci entraîne plusieurs conséquences.

1/ Tout d'abord, dans les évaluations. Il ne saurait être question de limiter l'impact des publications dans d'autres langues que l'anglais. Mais j'ajouterais : pour autant que son utilisation se justifie, tantôt par le public visé, tantôt par une spécificité de l'objet. L'objectif de tout académique devrait être de pouvoir maîtriser de manière satisfaisante l'anglais en plus de sa propre langue et, pourquoi pas ?, d'autres langues usuelles ou culturelles.

2/ Il faut défendre l'intérêt culturel des langues et, par conséquent, être en mesure d'offrir un enseignement de qualité dans une grande variété de langues. Pour sa part, l'ULB est et reste une université francophone et il importe de nous afficher comme tel. Mais ceci ne doit pas signifier que le français doit constituer la seule langue d'enseignement. Comment pourrait-on justifier d'ailleurs que l'on critique le monopole linguistique de l'anglais en en établissant un autre ? Par conséquent, nous devons aussi produire des cours en anglais (ou dans d'autres langues si la nécessité s'impose), de manière à accueillir un maximum d'étudiants étrangers qui font la richesse d'un milieu universitaire.

3/ Enfin, ceci implique aussi que l'on familiarise nos propres étudiants francophones non seulement à l'anglais, mais à d'autres idiomes, si nous voulons qu'ils aient la liberté de voyager, d'étudier ailleurs et, au-delà, d'élargir leur horizon professionnel. En d'autres termes, il faut favoriser le multilinguisme, comme une compétence universitaire décisive, ce qui s'inscrit également dans une longue tradition académique. Ce sera l'un des projets pédagogiques que nous lancerons cette année. Nous devons en effet armer nos étudiants à s'ouvrir à l'international, aux cultures des autres, aux expériences diverses d'autres systèmes d'enseignement et de pensée. L'horizon d'une université est celui du monde et nous devons favoriser encore davantage la mobilité de nos étudiants. Certes, près d'un étudiant sur quatre obtient son diplôme à l'ULB après avoir réalisé une mobilité internationale. C'est mieux que la recommandation européenne pour 2020, mais c'est encore insuffisant à mes yeux, tant il est essentiel que la formation universitaire soit confrontée à la dimension internationale.

L'ULB s'inscrit ainsi dans cette vision d'un monde académique qui pratique l'anglais pour élargir son audience et tenter d'influer sur l'évolution de la science et du monde, mais sans pour autant oublier son inscription dans une culture spécifique. C'est dans cet esprit aussi que nous avons construit avec nos partenaires des universités de Montréal et de Genève une forte association qui s'appuie sur la même orientation linguistique au sens large.

Mais ce faisant, l'ULB s'inscrit bien entendu aussi dans un paysage bruxellois, qui demeure très original.

La population bruxelloise est composée pour 33,8% de ressortissants étrangers. Ceci en fait la deuxième des villes les plus cosmopolites d'Europe. On estime que dans dix ans seulement, 8 habitants sur 10 auront une autre nationalité que la nationalité belge, ou auront été naturalisés ou seront nés de parents étrangers.

70% des étrangers sont originaires d'Europe et en ce sens, la population étudiante de l'ULB se fonde dans le profil de sa ville.

C'est là, en dépit de certaines difficultés liées à la tentation du communautarisme, une richesse extraordinaire, que l'ULB souhaite accompagner par la constitution d'un grand pôle de langues. Au cœur de la capitale de l'Europe, il nous semble indispensable de constituer un foyer actif

d'enseignement universitaire des langues et cela, dans toutes leurs dimensions, de la littérature à la traduction, de la grammaire à l'interprétation, de la philologie à la neuro-linguistique. Nous sommes heureux d'accueillir en cette rentrée 2015 une nouvelle formation en traduction et interprétation, à l'issue d'un processus d'intégration de cette catégorie des Hautes Ecoles de Bruxelles et Francisco Ferrer, processus qui aura nécessité 10 ans de négociation. Je souhaite la bienvenue à nos collègues et aux étudiants qui nous rejoignent. Nous nous inscrivons là d'ailleurs dans une évolution mondiale que nos amis de l'Université de Genève ont également connue lorsqu'ils ont constitué leur faculté de Traduction et interprétation en 2011, en intégrant la célèbre école de traduction et d'interprétation de Genève. Mais aussi à l'Université de Montréal, au cœur du département de linguistique et de traduction. Si bien que nous sommes désormais outillés pour approfondir avec nos partenaires privilégiés de la francophonie de nouvelles collaborations.

C'est près d'une vingtaine de langues qui seront désormais enseignées à l'ULB : de l'anglais au chinois, en passant par l'allemand, le néerlandais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le russe, l'arabe, le turc, l'hébreu, le tchèque, le polonais, le croate, le slovène, le japonais, et même le grec.

Et, pour mieux faire dialoguer tous les spécialistes des langues vivantes, nous avons réorganisé plusieurs de nos départements, et créé, outre une nouvelle Faculté de Philosophie et Sciences sociales, une Faculté de Lettres, traduction & Communication. Le but n'est pas en effet d'isoler les langues, comme des objets de curiosité, mais bien de les confronter à une multitude d'autres objets, d'autres savoirs. Ce grand pôle des langues est ainsi une opportunité pour renforcer l'ULB dans le domaine de la communication interculturelle ou dans celui des relations internationales. De leur côté, les étudiants en traduction ou en interprétation pourront bénéficier de toute la palette des matières enseignées dans une université complète.

L'ULB se met de la sorte pleinement au diapason de la capitale de l'Europe.

Cette réflexion sur le multilinguisme doit aussi concerner l'enseignement obligatoire, à Bruxelles tout particulièrement. Le Groupe de Travail chargé par la Ministre Joëlle Milquet de réfléchir aux « sens, valeurs, objectifs et missions de l'école au 21<sup>e</sup> siècle », que j'ai eu l'honneur de présider dans le cadre du « Pacte pour un enseignement d'Excellence », n'a pas escamoté la question de l'enseignement des langues. Non seulement il n'a pas hésité à rappeler que l'éducation à la citoyenneté passait par l'apprentissage de plusieurs langues, mais il a aussi souhaité évoquer l'apprentissage des langues au sein d'un chapitre consacré aux inégalités sociales et culturelles. D'une part, pour rappeler, si besoin était, que la connaissance des langues constituait un facteur d'accès à l'emploi et partant d'émancipation sociale. D'autre part, pour suggérer, au passage, une plus grande valorisation du multilinguisme de certains élèves (sans pour autant considérer que la pratique d'une langue équivaut à sa maîtrise) ainsi qu'une approche plus pragmatique des langues enseignées (à enseigner davantage dans un rapport d'oralité).

Il faut en effet rapidement promouvoir l'émergence d'une société multilingue à Bruxelles. Et n'ayons crainte pour le français. Goethe disait, à raison, que celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne connaît rien de sa propre langue.

N'ayons crainte que le français ne survive au multilinguisme. Claude Hagège, ardent défenseur de la langue française, insistait sur l'importance de la confiance en sa langue et en sa culture dans le processus de survie d'un idiome. Soyons confiants et non frileux.

Et nous sommes d'ailleurs, depuis quelques années, largement soutenus dans cette confiance par une riche communauté d'origine hexagonale. En effet, parmi les nationalités les plus représentées à Bruxelles, la première position revient aujourd'hui aux Français, dont le nombre a pratiquement doublé en 15 ans. Vous ne serez donc pas étonnés que l'ULB a décrété l'année académique 2015-2016 « Année de la France ». Non pas pour célébrer le bicentenaire de la défaite napoléonienne à

Waterloo, mais pour resserrer nos liens avec nos collègues français et, notamment, avec nos partenaires privilégiés des universités Paris-Sorbonne.

Mais qui dit fierté d'une culture, dit aussi défense de ses valeurs. Comme le rappelait votre prédécesseur, Madame, Abdou Diouf (DHC de notre Université), parler la même langue, c'est « *parler le même langage, celui des principes et des valeurs* ».

Certains se souviendront peut-être que j'avais évoqué dans mon discours de rentrée de l'année dernière le drame syrien et, à titre d'illustration, l'exil de Mohammed Hassani dans un camp de réfugiés de la région d'Urfa en Turquie. J'attirais votre attention sur la situation dramatique de la Syrie et le pillage de son patrimoine.

Aujourd'hui, personne ne peut plus ignorer l'ampleur du drame. Les camps de réfugiés ne sont plus cantonnés au Proche-Orient (où je rappelle qu'ils explosent démographiquement et voient régner un ordre particulièrement pénible sinon scandaleux). Ils sont désormais chez nous. Et notre devoir est d'accueillir ces milliers de réfugiés qui en sont arrivés à ce désespoir extrême qui consiste à tout quitter pour sauver l'essentiel, la vie et la liberté.

L'Europe **doit** accueillir ces Syriens, ces Irakiens. Et les universités **doivent** jouer un rôle essentiel dans cet accueil. La meilleure manière de témoigner notre soutien —et de forcer parfois certaines frilosités politiques, pour ne pas dire le pire— est d'agir. Et l'université, comme chaque institution d'Europe, doit agir dans son périmètre traditionnel d'action. En ce qui nous concerne : la recherche et l'enseignement. C'est non seulement une manière d'accueillir mais aussi (et peut-être même surtout) de favoriser la reconstruction, quand sonnera son heure, de ces pays soumis aujourd'hui à la guerre et à la barbarie.

Dans quelques jours, j'aurai l'occasion de soumettre aux différents Conseils de notre Université un plan d'actions pour l'accueil des réfugiés d'Irak et de Syrie. Nous nous devons de tout mettre en place pour faciliter l'accès à nos cours, mais nous devons aussi contribuer à leur enseigner le français. Nous devons également témoigner d'une profonde solidarité académique, dans laquelle je me suis d'ores et déjà engagé au plan européen. Aussi aurai-je l'occasion de proposer à l'ULB d'ouvrir **10 chaires d'accueil** pour permettre à des académiques (chercheurs, enseignants) réfugiés de trouver à l'ULB un accueil collégial et l'opportunité de poursuivre leur recherche. Je serais heureux que l'on désigne ces chaires d'accueil du nom de cet archéologue syrien de 82 ans, Khaled al'As-ad, décapité par Daesh pour avoir participé à des colloques scientifiques internationaux et pour avoir collaboré avec des collègues étrangers. Je serais heureux que sa mémoire serve au renforcement de la solidarité académique internationale.

Cette solidarité académique doit s'inscrire dans la durée ; elle ne doit pas se faire jour à l'occasion de tel ou tel événement, plus ou moins médiatisé. Nous reviendrons également dans les prochaines semaines sur l'indispensable solidarité que nous devons entretenir vis-à-vis de la Grèce, dont un tiers de la population n'a plus aujourd'hui accès aux soins de santé, l'un des piliers de notre démocratie occidentale. Comme les langues, nos solidarités doivent être multiples et s'entretenir régulièrement. Comme dans les langues, les noms nous engagent fort peu, tandis que les verbes le font davantage. Alors peut-être pourrons-nous enfin reconstruire à tout le moins une Babel universitaire où chacun partage le langage de l'autre et s'y trouve chez lui.

Je vous souhaite une excellente année académique 2015-2016. Une année de la France, de la Francophonie. Une année qui verra notre université renforcer son enseignement des langues et sa recherche dans ce domaine.